

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23 décembre 2025

Le calendrier des versements de la Caf en 2026 est disponible !

Chaque mois, les Caf versent plus d'une vingtaine d'aides (allocations familiales, APL, RSA, prime d'activité, AAH...) à près de 13,5 millions de foyers, soit près d'un habitant sur deux en France.

Des dates de versement connues à l'avance

La Caf verse à la banque de l'allocataire le montant qu'elle lui doit le 5 de chaque mois, selon la règle édictée par l'arrêté du 29 juin 1994. Si le 5 tombe un samedi, le paiement aura lieu le vendredi précédent, et s'il tombe un dimanche, le lundi suivant. Le versement effectif sur le compte varie ensuite en fonction de chaque établissement bancaire.

Les versements en 2026

- | | |
|-------------------|------------------------|
| ✓ Lundi 5 janvier | ✓ Mercredi 5 août |
| ✓ Jeudi 5 février | ✓ Vendredi 4 septembre |
| ✓ Jeudi 5 mars | ✓ Lundi 5 octobre |
| ✓ Mardi 7 avril | ✓ Jeudi 5 novembre |
| ✓ Mardi 5 mai | ✓ Vendredi 4 décembre |
| ✓ Vendredi 5 juin | ✓ Mardi 5 janvier 2027 |
| ✓ Lundi 6 juillet | |

A noter que cette année, en avril, le paiement sera effectué le mardi 7, en raison du lundi de Pâques le 6 avril.

Attention aux fausses informations

De nombreux sites d'information ou comptes sur les réseaux sociaux publient régulièrement des informations erronées ou trompeuses sur les dates de versement pour générer de l'inquiétude et de l'audience. **Ne les propagez pas et vérifiez toujours ces informations sur le site internet de référence caf.fr.**



Le bon réflexe : vérifier que ses coordonnées bancaires soient à jour depuis l'espace Mon Compte sur caf.fr et l'appli « **Caf - Mon compte** », qui permet d'accéder à ses 10 derniers versements.

Contacts Presse

Virginie RAULT - 07 78 95 49 90
Julien PRADINES - 06 15 95 78 79

presse@cnafractus

Suivez notre actualité sur [@cnafractus](#)

La Cnaf et les 101 Caf, à chaque étape de la vie

Les 101 Caf accompagnent les enfants, les jeunes et les familles et contribuent à la cohésion sociale par le versement des prestations de solidarité et des aides au logement. Chaque mois, elles conseillent et soutiennent ainsi 13,5 millions d'allocataires représentant 32 millions de bénéficiaires, soit près d'1 habitant sur 2. Aux côtés des élus et acteurs de terrain, elles contribuent également à développer des équipements pour toutes les familles et à réduire les inégalités territoriales.